

Aurillac 26 octobre 1922



Je soussigné José Couzet
né Lafou demeurant 49 avenue
de la République à Aurillac, prie
Monsieur le Préfet du Cantal de
vouloir bien l'autoriser à rejoindre
son mari, le Médecin Major 2^{me} classe
Henry Couzet actuellement en garnison
à Mayence

J. Couzet

Je soussigné le Préfet du Cantal
avec avis favorable

Aurillac, le 26 octobre 1922

Le Commissaire de Police,
de



POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département du *Cantal*

SIGNALEMENT

M^{me} Henry Couzet
profession d' *ni Rue Lafon*
native d' *Aurillac* dép' du *Cantal*
demeurant à *—*
allant à *Mayersee (ép' Allemagne)*
âgé de *36* ans, taille d'un mètre *68* cent^{es}
cheveux *châtains* front *découvert*
sourcils *bruns* yeux *noirs*
nez *moyen* bouche *moyen*
barbe *—* menton *—*
visage *ovale* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS

/

PIÈCES DÉPOSÉES

Mon demande

Fait à *Aurillac*, le *17* octobre
mil *neuf cent vingt-deux*.

Signature des témoins :

Signature du porteur :

A faire viser à
L. K... d'Ally *H. Couzet*

N° 105 du Registre.

TH. M. P. P. P.